



Relieve

**> DOSSIER DE PRESSE**

# Sommaire

1. Relieve, fruit d'une collaboration
2. Pourquoi Relieve ?
3. L'application Relieve
4. Vie privée et anonymat

# Relieve, fruit d'une collaboration

Relieve est une application issue d'un projet de Thierry Velu, président du GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français), et du travail d'un groupe d'étudiants de EPITECH.

L'ébauche de cette application est née en 2015. Au gré des rencontres avec les sans-abris, Thierry Velu a commencé à développer l'idée d'une application permettant de leur venir en aide.

Souhaitant concrétiser ce projet, le GSCF s'est adressé à EPITECH. Deux étudiants, Antoine Zanardi et Raphael Thiebault, découvrant le projet, ont alors décidé d'y participer en mettant à profit leurs compétences de développement. Le projet est nommé WAS (Web Application Solidaire).

Rapidement, d'autres étudiants se joignent à eux. C'est tout d'abord des élèves d'E-artsup qui viennent apporter une patte graphique à l'application, puis le projet continuant d'évoluer et de grandir, des étudiants d'EPITECH viennent s'y greffer pour accélérer le développement.

L'équipe est actuellement composée d'une vingtaine d'étudiants venant de formations différentes mais complémentaires.

En 2016, l'application est renommée Relieve.

En janvier 2017, l'application est présentée au CES de Las Vegas et attire l'intérêt de la

presse nationale, du ministre de l'économie et des finances, et de la secrétaire d'Etat au Numérique.

En mars 2017, le GSCF ne souhaitant plus participer au développement du projet, se retire et l'application est renommé Relieve.



## Pourquoi Relieve ?

Lors de ses actions auprès des personnes vivant dans la rue, le GSCF s'est saisi de certains dysfonctionnements.

Dans certaines villes, l'aide aux sans-abris peut être démultipliée, entre le SAMU social et les nombreuses associations : un sans-abri peut parfois voir surgir plusieurs associations dans sa journée pour lui proposer une couverture, un café, etc ... sans parvenir à trouver de solution à son problème. Sans parler de ceux qui sont totalement oubliés suivant le lieu où ils se trouvent.

Ce manque de coopération relève d'un manque d'informations et de moyens mis à disposition des associations. Il n'est aucunement question de s'immiscer dans la gestion des associations mais l'application permet aux structures d'échanger sur leurs actions, sur les personnes rencontrées, et surtout d'aider plus efficacement en partageant le travail et les moyens.

Il reste également important que les mairies soient informées des actions en cours dans l'objectif commun d'essayer de réduire le nombre de personnes SDF.

# La solution Relieve

Une application gratuite, nécessaire et utile Relieve permet, grâce à un smartphone ou une tablette, une remontée d'informations vers les associations venant en aide aux sans-abris. Ces informations leur permettent ensuite de prendre en charge les sans-abris en coordonnant de manière efficace leurs actions.

## Quels objectifs ?

1. Déterminer les besoins de la personne en difficulté
2. Permettre un échange des informations entre associations.
3. Permettre aux mairies de recenser les personnes sur leur secteur et ainsi pouvoir leur apporter une réponse
4. Permettre au grand public de signaler des personnes à la rue et surtout d'échanger avec celles-ci afin de rompre leur isolement

## L'application

L'application se dote pour l'instant d'une seule interface : associative. Les interfaces grand public et à destination des collectivités sont encore en développement.

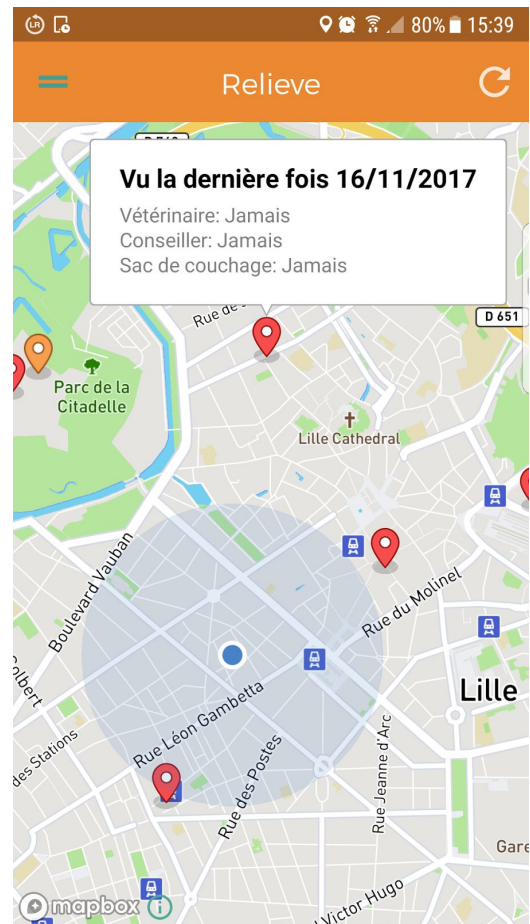
**L'interface associative** : réservée aux associations qui viennent en aide aux personnes SDF. Elle est accessible sur tablette/mobile et ordinateur. La structure devra indiquer sa spécificité (hébergement, maraude café et/ou repas, vêtement, douche, santé). Elle devra également signaler sa zone d'intervention. Pour une association nationale, chaque antenne devra créer un compte différent.

À son inscription, la structure crée les profils de ses intervenants de terrain et désigne la ou les personnes qui réceptionnent les informations. L'association inscrite pourra ainsi signaler, informer et recevoir des

informations telles que signalement et identification d'une personne, description du soutien apporté et des besoins à venir, notes etc ...

Chaque information recueillie via Relieve est sécurisée, accessible uniquement par les associations, en parfait accord avec le consentement de la personne sans domicile fixe et sans mention discriminatoire au sens large (religion, sexualité).

Les associations inscrites, le souhaitant, seront référencées (logo et site internet). Elles seront uniquement visibles par les personnes qui gravitent dans le rayon déterminé. L'application pourra ainsi les aider à gagner en visibilité.



**Interface grand public** : à destination de tous, elle alertera les associations sur les situations d'urgence dans lesquelles peuvent être certains SDF.

**Interface collectivités** : réservée aux collectivités, elle permettra l'obtention de données statistiques. L'application fournira également des informations sur les actions des structures associatives.

Les institutions (Mairie, CCAS,..) disposeront uniquement d'un recensement du nombre de personnes en détresse dans la commune ou sur le territoire) et des urgences (femmes enceintes, enfants, famille, etc ...). Si une mairie souhaite répondre à un besoin (ex : aider une famille en détresse) il lui suffira de cliquer sur le lien lié à la carte et un email sera transmis à l'association qui aura inscrit la personne.

L'association pourra alors contacter le correspondant pour transmettre les informations.

# Vie privée & anonymat

Relieve défend et tient à la protection de la vie privée et l'anonymat du SDF.

## La carte NFC, l'oubli à portée de main

Le sans-abris doit dans un premier temps accepter l'inscription. Pour préserver l'anonymat, il est référencé grâce une carte NFC qui lui sera remise. La technologie NFC permet de scanner les cartes fournies au préalable aux personnes SDF. Les informations personnelles de la personne sont stockées sur la carte afin d'offrir un contrôle total des données à chacun.

Si un individu ne souhaite plus faire partie du programme Relieve, il lui suffit de casser sa carte pour détruire ses données personnelles. Chacune des personnes non visitées à l'issue de 10 jours sera automatiquement supprimée de la base de données et des serveurs Relieve. Ainsi, une personne ne souhaitant plus apparaître sur l'application pourra simplement détruire sa carte. Les informations seront ainsi effacées automatiquement la semaine suivante.

## Des informations locales pour des actions locales

Les informations sont transmises dans le rayon d'action de l'association et selon l'association pouvant répondre au besoin du sans domicile fixe.

Ainsi, une association hors rayon ne répondant pas aux besoins ne sera pas alertée.

Si le besoin n'est pas pris en compte lors du signalement d'un SDF (par un particulier ou sur auto-inscription), l'ensemble des associations dans le rayon sélectionné seront informées pour effectuer une première approche et une inscription.

# Contact

Vous pouvez nous contacter sur:

Sur notre formulaire de contact: <https://relieve-app.org/#Contact>

Sur facebook: <https://www.facebook.com/relieveapp>

Sur twitter: <https://twitter.com/relieveapp>